



VOTRE RÉGION

ARDÈCHE Le co-compost pourrait représenter une économie pour les communautés de communes et les agriculteurs, tout en réduisant leur bilan carbone

La chambre d'agriculture de l'Ardèche veut rendre les déchets verts utiles et vertueux

Et si nos déchets verts déposés en déchèterie devenaient une solution économico-écologique ? C'est ce que tente de mettre en place la chambre d'agriculture de l'Ardèche auprès des collectivités locales en charge des déchets.

Patricia Roche est une agricultrice à double casquette. La journée, elle s'occupe de ses 9000 poules pondeuses, 55 vaches et 20 porcs au Gaec (groupement agricole d'exploitation en commun) de Sardier, à La-farre. Le soir, en tant qu'élue à la chambre d'agriculture de l'Ardèche, elle fait avancer un projet auquel elle croit énormément : le co-compostage.

Remplacer et optimiser

Il s'agit de récupérer les déchets verts déposés en déchèterie, de les transformer en un broyat qui, additionné au fumier, va venir remplacer la paille et améliorer le compost que les agriculteurs épandent sur leurs terres (voir l'infographie ci-dessous). « C'est gagnant-gagnant, économiquement, pour les collectivités et les agriculteurs, explique l'éleveuse. Je suis intéressée parce que ça pourrait aussi améliorer la qualité du fumier que nous utilisons et réduire le nombre de trajets pour le transporter vers les parcelles. Tout ça sans engendrer de gros coûts supplémentaires. Surtout, ça va permettre de réduire l'impact écologique de tous les acteurs de la démarche et c'est le plus important. »

Limiter l'utilisation de paille et d'engrais

Plutôt que de se débarrasser, à travers plusieurs déplacements, des déchets déposés par les habitants, les déchèteries accueilleraient des sociétés coopératives agricoles spécialisées.



Patricia Roche, éleveuse engagée, veut pouvoir améliorer le fumier qu'elle utilise grâce aux déchets verts. Photo Le DL/P.B.

Ces dernières les débarrasseront en vue d'en faire du broyat. Très contrôlé, il devra être calibré pour correspondre aux besoins des agriculteurs. Des analyses seront également réalisées, pour encadrer la montée en puissance de cette nouvelle technique.

Cela pourrait permettre de réduire l'utilisation de la paille dans le fumier, mais aussi dans les étables, pour faire le lit des animaux. Enfin, cela pourrait aussi limiter l'utilisation d'engrais, selon l'utilisation faite du fumier par les agriculteurs.

Une boucle vertueusement bouclée en somme !

Pierre BRUNET

RETROUVEZ LA VIDÉO SUR ledauphine.com

« Je pensais œuvrer pour mes petits-enfants, mais en fait, c'est pour mes enfants ! »

Vice-président de la communauté de communes Rhône Crussol chargé du développement durable, Denis Dupin s'inquiète pour l'avenir de la planète. Première intercommunalité de l'Ardèche à s'intéresser au concept, Rhône Crussol va engager les investissements nécessaires pour accueillir les déchets verts supplémentaires si le projet voit le jour. « Il faut faire face aux enjeux des changements climatiques et nous n'avons que 10 ans devant nous ! Je pensais travailler pour mes petits-enfants mais en fait, c'est pour mes enfants ! »

Pour lui, engager l'intercommunalité dans une démarche vertueuse comme le co-compostage permet au monde du rural de « redevenir un territoire ressource, pas seulement pour nourrir les autres. »

Rhône Crussol pourrait ainsi diviser par trois le volume des déchets verts récoltés, estimé entre 3 000 et 4 000 tonnes annuelles, et surtout le voir distribuer dans les alentours.

La limitation des coûts est aussi un intérêt fort pour la structure, qui répond à l'une des 24 fiches de l'Ardèche en Transition ; action lancée par le Département depuis plusieurs mois. « Les agriculteurs ne pensent pas uniquement économie et réfléchissent aussi à diminuer leur empreinte carbone. Nous avons de très bons retours lors des réunions. »

Pour que le cercle soit totalement vertueux, la population va devoir être encore plus sensibilisée et apprendre à trier les déchets verts sur le volet.

P.B.

QUESTIONS À

Raphaël Rochigneux

Chargé de mission sur le Territoire Nord-Ardèche

« Les élus sont de plus en plus intéressés »

► L'intérêt de la chambre d'agriculture pour le co-compostage est-il récent ?

« Non, cela fait plusieurs années que nous nous y intéressons. Des filières existent d'ailleurs depuis plus de 20 ans chez nos voisins. Certains exploitants réalisent déjà eux-mêmes ce procédé, mais cela n'a rien à voir avec l'échelle d'une collectivité. La taille offre plus de possibilités et, surtout, cela permet de partager les ressources sur le territoire d'où sont issus les déchets verts. »



Photo Le DL/Pierre BRUNET

► Comment sont-ils traités actuellement ?

« À l'heure actuelle, ils sont acheminés vers des entreprises spécialisées en dehors des intercommunalités qui les récoltent. Annonay, par exemple, les fait prendre en charge par une entreprise située dans la Drôme. Centraliser leur gestion permettrait de faire de réelles économies, pour les structures. Cela colle à la demande de plus en plus importante de revenir à l'économie circulaire et là, on est en plein dedans ! »

► Comment cela est-il perçu ?

« Les élus sont de plus en plus réceptifs à ce genre de démarches. Nous avons organisé une visite dans la Loire l'an passé où ils co-compostent depuis très longtemps. C'est là que le déclic s'est produit pour les élus de Rhône Crussol. Il va aussi falloir faire de la pédagogie auprès des agriculteurs, et leur montrer que le broyat peut avoir d'autres usages que ceux qu'ils en ont. De plus en plus de monde tend l'oreille pendant les réunions, et c'est une très bonne chose. »

La chambre d'agriculture sera au salon des maires

Partenaire des collectivités locales, la chambre d'agriculture de l'Ardèche apporte une expertise et sa connaissance du territoire pour les accompagner, entre autres, dans la création d'entrepri-

ses agricoles ou la valorisation des produits et savoir-faire locaux.

Dans ce but, elle sera présente au congrès des maires, qui aura lieu le 24 octobre à Davézieux.

LES ÉTAPES DE FABRICATION DU CO-COMPOST

